

SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Bonnier V ; Brault-Louvet M ; Gazeau E ; Labory S; Pichonneau P.
MM Bossis D ; Courais P ; Hardouin A.N ; Lechat A ; Moreau C ; Moreau J ; Pecquery C.

Absents excusés : Mmes Desfete C et Desveaux K.

Procuration : Mme Desfete C donne procuration à Mme Pichonneau P
Mme Desveaux K donne procuration à Mme Labory S

Secrétaire : M. Bossis D

Date de la convocation :	24/03/2025
Date d'affichage :	24/03/2025
Nombre de conseillers :	13

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 FEVRIER 2025

Le procès-verbal du 18 février 2025 est validé à l'unanimité.

APPROBATION DE LA DELIBERATION « PROJET AFFECTATION DU RESULTAT »

La trésorerie de Saumur a proposé un projet de délibération pour l'affectation du résultat pour valider le budget 2025. Ci-dessous le tableau récapitulant les sommes à reporter.

DIAL - 11-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23900 - ST PHILBERT DU PEUPLE -

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-162 804,75		11 159,74		-151 645,01
Fonctionnement	1 058 055,78	162 804,75	197 142,68		1 092 393,71
TOTAL I	895 251,03	162 804,75	208 302,42		940 748,70
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	895 251,03	162 804,75	208 302,42		940 748,70

Constatant que l'exercice 2024 présente

un résultat de clôture de fonctionnement de 1 092 393,71 €

Considérant au 001 le déficit de clôture en investissement de - 151 645,01 €

Considérant les restes à réaliser de l'exercice 2024 0,00

Après en avoir délibéré, décide d'affecter

au compte 1068 151 645,01 €

et un report à nouveau en section fonctionnement au 002 940 748,70 €

Décision du conseil DCM 2025-010 :

Les Membres présents du Conseil Municipal réunis sous la Présidence de M. Christian Ruault, Maire
Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, ce jour
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

E1A1 . 11-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23900 - ST PHILBERT DU PEUPLE -

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-162 804,75		11 159,74		-151 645,01
Fonctionnement	1 058 055,78	162 804,75	197 142,68		1 092 393,71
TOTAL I	895 251,03	162 804,75	208 302,42		940 748,70
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	895 251,03	162 804,75	208 302,42		940 748,70

Constatant que l'exercice 2024 présente

un résultat de clôture de fonctionnement de 1 092 393,71 €

Considérant au 001 le déficit de clôture en investissement de - 151 645,01 €

Considérant les restes à réaliser de l'exercice 2024 0,00

Après en avoir délibéré, décide d'affecter

au compte 1068 151 645,01 €

et un report à nouveau en section fonctionnement au 002 940 748,70 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier les pourcentages des taxes foncières et d'habitations pour logements vacants pour l'année 2025 et restent donc identiques à celles de 2024.

Décision du conseil DCM 2025-011 :

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vote les taux 2025 des taxes d'impositions à :

- Taxe Foncière Bâti 39,56 %
- Taxe foncière Non Bâti 26.66 %
- Taxe d'habitation (*logement vacant*) 10.10%

APPROBATION DU TAUX DE FONGIBILITE

Il est obligatoire de valider un taux de fongibilité, dans le cas où il serait nécessaire de procéder à des virements de crédits.

Décision du conseil DCM 2025-012 :

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré autorise monsieur le Maire

Christian RUAULT à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section pour le budget 23900 de l'année 2025.

ETUDE ET VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur le Maire Christian Ruault expose et propose à l'ensemble du Conseil Municipal les grandes lignes budgétaires pour la réalisation du budget communale 2025.

Décision du conseil DCM 2025-013 :

Après examen des propositions budgétaires du budget de la commune, les élus, à l'unanimité, votent le budget 2025 de la façon suivante :

en section de fonctionnement : 1 560 748.70€ dépenses comme recettes

- dont dépenses : Charges à caractère général.....	847 077.90 €
Charges du personnel et frais assimilés	502 100.00 €
Charges financières	8 500.00 €
Atténuations de produits.....	2.500.00 €
Virement de section d'investissement.....	0 €
Dotations aux amortissements.....	39 920.44 €
Autres charges de gestion courantes.....	129 650.00 €
Dépréciation (impayés).....	20 000.00€

Dont recettes : Impôts et taxes.....	200 000.00 €
Dotations	100 000.00 €
Divers produits (loyers)	20 000 €
Excédent 2024.....	940 748.00 €

en section d'investissement : 351 565.45 € dépenses comme recettes

- dont dépenses :

Acquisition immobilière	0.00 €
Cimetière.....	1 000.00€
Installations générales.....0€
Fonds de concours	70 000.00 €
Matériel Roulant.....	32 920.44 €
Caution logement	1 000.00 €
Matériel de bureau.....	15 000.00 €
Autres immobilisations corporelles.....	20 000.00€
Emprunts et dettes assimilées.....	50 000.00€

Dont recettes :

Produits des cessions d'immobilisations.....	130 000.00 €
FCTVA.....	30 000.00 €
Bâtiments, installations.....	39 920.44€
Report 2024	151 645.01 €

DELIBERATION SUR LA CONVENTION AVEC LE SIEML POUR LE RESEAU ELECTRIQUE DU QUARTIER DE LA NOUE

Le SIEML a envoyé les avant-projets détaillés de travaux à effectuer pour alimenter le réseau électrique du Quartier de la Noue qui est actuellement en chantier. Une convention entre le SIEML et la collectivité va être signée.

Décision du conseil DCM 2025-014 :

Vu l'article L.5212.-26 du CGCT,

Vu les avant projets détaillés du SIEML en date du 12 décembre 2024 pour les travaux :

Extension du réseau électrique de distribution interne **17 761.13€**
Eclairage public y compris le matériel d'éclairage public **17 344.46€**
Le génie civil de télécommunication **12 986.44€**
Le terrassement pour réseaux divers (AEP) **6 880.25€**
Le contrôle de conformité de l'éclairage. **148.36€**

En sachant que la prise en charge du SIEML s'élèvera à hauteur de **9 867.29€**
La participation de la Commune de Saint Philbert du Peuple sera de **55 120.64€ TTC.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition du SIEML.

DELIBERATION SUBVENTIONS

Comme chaque année la collectivité verse une subvention aux associations communales qui ont envoyées leur dossier avec les papiers justifiant la nécessité d'une partie financière pour le bon fonctionnement de celle-ci. Cette subvention peut être financière ou matériel selon les besoins.

Ainsi il a été décidé de répartir les subventions entre les différentes associations pour un montant global de 5808€ et pour certaines la gratuité une deuxième fois de la salle des loisirs.

L'association « Cultures et loisirs » perçoit une subvention de 2300€ répartie comme suit 1300€ pour la bibliothèque et 1000€ pour les autres sessions

Décision du conseil DCM 2025-015 :

Après en avoir délibéré, les membres présents votent les subventions de l'année 2025 pour les dépenses de fonctionnement des associations ou administrations suivantes pour un montant global de 5808€ :

❖ Comité des fêtes.....	100,00 €
❖ Anciens Combattants.....	100,00 €
❖ La retraite joyeuse	200,00 €
❖ Association gymnastique féminine	100,00 €
❖ Est Anjou football club	1 000,00 €
❖ La bienvenue « Boule de fort ».....	600,00 €
❖ Culture et loisirs	2 300,00 €
❖ Inter Association	0,00 €
❖ Défenses des cultures	500,00 €
❖ Refuge du Loup Blanc	100,00 €
❖ Francois Truffaut.....	0,00 € *
❖ St Joseph	0,00 € *
❖ ADMR	250,00 €
❖ Resto du Cœur	208,00 €
❖ Coopérative de l'école publique du Marronnier	0,00 €*
❖ Les Guignolos.....	2 gratuits de la salle des loisirs
❖ APE	2 gratuits de la salle des loisirs
❖ Les ailes longuéennes.....	100,00€
❖ ONEA.....	250,00€

*Sous réserve d'un justificatif des dépenses de cette subvention.

CHAUDIERE ECOLE »

La chaudière de l'école rencontre quelques dysfonctionnements. Des devis ont été demandés à différents prestataires. Ainsi l'entreprise DeBernard ne peut répondre favorablement à ce marché, Engie propose un changement de chaudière pour 48 000HT ou un changement de bruleur pour 4600€ HT. Le Conseil municipal décide le changement du bruleur.

Une étude va être lancée auprès du SIEML pour connaître la faisabilité et les couts d'une meilleure isolation thermique sur les bâtiments de l'école.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- Stade de foot : Une réflexion sur l'achat d'un robot de tonte pour les terrains de foot, (en attente d'un devis de l'entreprise SARL GABILLER)
- Action sociale : Les invitations ont été envoyées pour le repas des aînés (70 ans et +) qui aura lieu comme chaque année le 8 mai.
- CMJ : dates à retenir
 - Vendredi 25 avril à partir de 17h15 : Nettoyons la nature
 - Dimanche 15 juin : Le parcours du cœur

QUESTIONS DIVERSES

- Le défibrillateur accroché à la façade de la mairie dysfonctionne, un nouveau va être acheté et un supplémentaire sera installé à la salle des sports.
- Cimetière : réflexion sur l'achat de 3 cavurnes.
- Permanence pour l'Etat civil voir tableau ci-dessous

	DATE	HEURE	Personnes présentes
Mariage Buty/Tessier	12-avr	10h30	Christian / Pascale
Mariage Barrier / Leduc	02-mai	15h00	André-Noël / Pascal (à confirmer)
Mariage Chatton/ Alusse	03-mai	11h00	André-Noël / Valérie
Baptême Carré	10-mai	14h00	Christian
Mariage Branchereau/ Charif	07-juin	15h00	Pascale / Manuela
Baptême Fouet	08-juin	11h00	Pascale

Prochaine réunion : mardi 6 mai à 20h salle du Conseil